

ELECTION DES REPRESENTANTS A L'ASSEMBLEE DE LA POLYNESIE FRANCAISE DES 16 ET 30 AVRIL 2023

Documents de propagande pour un tour de scrutin

Période et heure limite de livraison

1er tour : jeudi 30 mars 2023, au plus tard à midi

2ème tour : vendredi 21 avril 2023, au plus tard à midi

Circonscription	Nombre d'électeurs au 10/03/2023	Bulletins de vote (BV)	Nbre BV arrondi admis au remboursement	Circulaires	Nbre circulaires arrondi admises au remboursement	Emplacements d'affichage	Nbre affiches (grand et petit format) admises au remboursement
Unique PF	209 375	460 625	460 000	219 844	219 000	626	1 252

NB : Une partie des 460 000 bulletins de vote devra être conditionnée selon des quantités spécifiques (1000 bulletins et 100 bulletins).

- 200 000 bulletins de vote par paquets de 1000 ;
- 20 000 bulletins de vote par paquets de 100.